*Modèle XP 03 (mis à jour le 20 juillet 2012)*

**NOM COLLECTIVITE**

**Haute-Savoie**

**arrete DE reintegration apres CONGE PARENTAL**

**AGENT NON TITULAIRE**

**Le Maire** (ou **le Président**) de ……………………………………………….,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l’application de l’art. 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l’arrêté en date du ………… plaçant l’agent en congé parental à compter du …………….. pour une période de ………………….. ,

Vu la demande de  M…………. en date du …./…./…….., sollicitant sa réintégration à compter du …………………..,

# ARRETE

**Article 1er -** M.......................... est réintégré (e) à compter du ………………..

Article 2 *-*  Le Directeur Général des Services (Le Secrétaire de Mairie)est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé*(e)*, et adressé en copie au Président du Centre de Gestion, et au Comptable de la collectivité.

Fait à .............................., le .......................

Le Maire

*(ou le Président)*

*Le Maire (ou le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe l’agent que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*

Notifié le .....................................

*Signature de l’agent :*